

[POUR DIFFUSION IMMÉDIATE]

La NTCCC félicite le gouvernement d'avoir fait du paiement rapide une priorité - survol du progrès du projet de loi 142 en Ontario

Ottawa, le 5 octobre 2017 — Le Premier ministre Justin Trudeau a chargé L'honorable Carla Qualtrough, ministre des Services publics et de l'Approvisionnement, de faire du paiement rapide une priorité pour les entrepreneurs et les sous-traitants qui font affaire avec son ministère.

Ce mandat appuie la grande majorité de l'industrie de la construction, qui demande au gouvernement d'adresser la question urgente des paiements tardifs, puisque ceux-ci créent des problèmes de trésorerie, réduisent l'efficacité et nuisent aux petites entreprises et leurs employés.

"Nos membres sont stimulés et motivés par cet engagement du gouvernement à adresser ce problème," souligne John Galt, président de la National Trade Contractors Coalition of Canada (NTCCC). "Le gouvernement a compris qu'il peut réduire les coûts aux contribuables et améliorer les opérations en passant à l'action contre les paiements tardifs."

La NTCCC a travaillé de manière constructive avec les dirigeants politiques et les responsables de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada afin de s'assurer que le gouvernement fédéral va établir un plan en accord avec son objectif de modernisation des pratiques d'approvisionnement.

"Les entrepreneurs de nombreux métiers ainsi que les dirigeants syndicaux ont été favorables à une solution législative au problème," ajoute Galt. "Nous sommes reconnaissants envers le travail acharné du sénateur Don Plett et des nombreux sénateurs qui ont appuyé le projet de loi S-224."

La NTCCC a très hâte de discuter davantage de cette question avec les responsables du ministère ainsi que les députés alors que le gouvernement progresse sur cette question.

En Ontario, le projet de loi 142, *Construction Lien Amendment Act*, a été renvoyé au comité permanent hier à Queen's Park, avec un appui unanime à l'étape de la deuxième lecture. Le projet de loi 142 est le fruit de plusieurs années de travail de promotion de la part de Prompt Payment Ontario, et d'avis de spécialistes importants réalisés par des experts en droit de la construction. Nous prévoyons que les principes qui régissent ce projet de loi fourniront un modèle efficace au gouvernement fédéral et aux autres provinces qui souhaitent améliorer la productivité de leurs secteurs de la construction. La NTCCC est impatiente de voir les autres provinces avancer vers un régime de paiement rapide.

-30-

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec:
Rob LeForte
(bureau) 613-233-8906; (cellulaire) 613-720-5726
rob@impactcanada.com

